



## Règlement du jeu 29052 – JEU BRAUN x UCL

### 1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site <https://www.enviedeplus.com/braun-loterie>. L'organisation de ce jeu est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé à 365 avenue Archimède - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.2. Procter & Gamble se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.3. En participant à cette Campagne, les participants acceptent les présentes conditions promotionnelles.
- 1.4. P&G a le droit, à sa propre discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier les présentes conditions promotionnelles pendant la durée de cette Campagne, ou d'interrompre, de modifier ou d'adapter la présente Campagne si les circonstances l'exigent, sans que P&G et/ou le fournisseur ne soient tenus d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Le changement ou l'adaptation des conditions promotionnelles et la résiliation, le changement ou l'adaptation de la Campagne seront annoncés par P&G via le site web <https://www.enviedeplus.com/braun-loterie>
- 1.5. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions promotionnelles sont nulles ou annulées, P&G est en droit d'adopter une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de la portée de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.
- 1.6. Cette Campagne débute le 03/06/2025 et se termine le 01/06/2026. La campagne se déroule exclusivement en ligne en France Métropolitaine (Corse, Monaco et DROM compris).
- 1.7. Le droit français s'applique aux présentes conditions promotionnelles. Tout litige découlant des conditions promotionnelles ou de la Campagne doit être soumis au tribunal du domicile du défendeur.
- 1.8. Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le traitement de cette Campagne et seront supprimées au terme de celle-ci (voir également 9.3).

### 2. Qui Peut Participer ?

- 2.1. Ce jeu est ouvert à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans résidant en France Métropolitaine (Corse, Monaco et DROM compris).
- 2.2. Est exclue de toute participation à l'opération toute personne ayant un lien juridique avec les sociétés P&G, High Co et Publicis et de façon plus générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration de l'opération, ainsi que les membres de sa famille. Ces conditions préalables sont impératives.

### 3. Principe du jeu

- 3.1. Les participants remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
  - Acheter un produit parmi la liste ci-dessous (14.1)
  - Visiter le site <https://www.enviedeplus.com/braun-loterie> et remplir le formulaire
  - Télécharger les preuves d'achat
- 3.2. Chaque consommateur peut participer seulement deux fois. Il est entendu qu'un participant est défini comme une personne physique unique. Par conséquent, toute utilisation d'adresses de courrier électronique différentes pour un même Participant sera considérée comme une tentative de fraude entraînant l'exclusion de la participation à cette campagne, ainsi que toute fausse adresse ou adresse indiquée sans l'accord du destinataire.
- 3.3. Un seul lot est accordé par foyer.
- 3.4. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.
- 3.5. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, à jour et complètes.



- 3.6. P&G est en droit de disqualifier des participants s'il estime que ceux-ci n'agissent pas conformément aux présentes conditions promotionnelles ou si les participants accèdent à cette Campagne de manière frauduleuse.
- 3.7. Vous êtes tenu de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne.
- 3.8. P&G et/ou le fournisseur sont à tout moment en droit de vous réclamer votre preuve d'achat afin de vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou de manière purement aléatoire. Si vous ne pouvez pas fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement exclu de la participation et vous ne recevrez pas de mail donnant droit à 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.
- 3.9. Les participants sont tenus de fournir une adresse électronique correcte. Le participant recevra sa confirmation de participation à cette adresse électronique. P&G n'est pas responsable de la non-réception de ce courriel et de la réception ou non du courriel donnant droit à 2 tickets par gagnants pour un match de l'UEFA Champions League. Vous n'avez pas reçu de confirmation après la demande ? Veuillez nous contacter pendant la période de la Campagne (c'est-à-dire avant le 30/06/2026 via la page de contact à l'adresse <https://conso.highco-data.fr/fr/contact>)

#### 4. Comment Participer?

4.1. Pour participer à ce jeu il convient de :

- Acheter entre le 03/06/2025 00:00 et le 01/06/2026 23:59, un produit parmi les produits éligibles (16.1).
- Conserver vos preuves d'achat
- Visiter le site <https://www.enviedepius.com/braun-loterie> puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire
- Télécharger votre facture digitale pour que participation soit éligibles à l'un des tirages au sort évoqués au point 6.1
- Les demandes transmises en dehors des dates au point 6.1 ne seront pas éligibles aux tirages au sort cités au point 6.1
- Les frais de participation ne sont pas remboursés

A noter :

- Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation.
- Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser.

#### 5. Les Lots

Dans le cadre de cette campagne, un tirage au sort sera effectué sur toutes les participations traitées valides. Sont mis en jeu lors de plusieurs tirages au sort sur la période du 01/09/2025 au 30/05/2026, chaque gagnant remporte le lot de 2 tickets (catégorie 1) pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.

Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de sa dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

- 5.1. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.
- 5.2. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.



## 6. Désignation des gagnants

- 6.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.

| Matches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Date du tirage au sort au plus tard le                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Nb de tickets à gagner                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Phase de « poules »</b><br><br>16 septembre 2025 au 28 janvier 2026<br><br>Journée 1 : 16-18 septembre 2025<br>Journée 2 : 30 septembre -1 octobre 2025<br>Journée 3 : 21-22 octobre 2025<br>Journée 4 : 4-5 novembre 2025<br>Journée 5 : 25-26 novembre 2025<br>Journée 6 : 9-10 décembre 2025<br>Journée 7 : 20-21 janvier 2026<br>Journée 8 : 28 janvier 2026 | <b>Le 01/09/2025</b><br>Pour les participations traitées valides entre le 01/06/2025 et le 15/08/2025<br><br><b>Le 01/10/2025</b><br>Pour les participations traitées valides du 16/08/2025 au 20/09/2025<br><br><b>Le 23/10/2025</b><br>Pour les participations traitées valides du 21/09/2025 au 18/10/2025<br><br><b>Le 27/11/2025</b><br>Pour les participations traitées valides du 19/10/2025 au 17/11/2025<br><br><b>Le 10/01/2026</b><br>Pour les participations traitées valides du 18/11/2025 au 01/01/2026 | <b>24 tickets soit 12 gagnants</b><br><br>Répartitions des tickets par mois :<br><br>Septembre : 4 tickets<br>Octobre : 4 tickets<br>Novembre : 6 tickets<br>Décembre : 4 tickets<br>Janvier : 6 tickets |
| <b>Phase « d'éliminations »</b><br>17 février 2026 au 30 mars 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Le 05/02/2026</b><br>Pour les participations traitées valides entre le 02/01/2026 et le 31/01/2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>4 tickets soit 2 gagnants</b>                                                                                                                                                                         |

## 7. Remise du lot

- 7.1. Si vous remplissez les conditions, vous serez contacté 7 à 15 jours avant le début du match et recevrez vos 2 tickets (catégorie 1), le vendredi précédent la date du match.
- 7.2. Il ne sera autorisé qu'un gagnant par foyer.
- 7.3. Les tickets seront envoyés à l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription sur le site Envie de Plus. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné.
- 7.4. Si un prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort.
- 7.5. Les dotations qui ne pourront être attribuées ou réattribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus seront perdues et ne seront pas réattribuées.
- 7.6. Seuls les participants ayant correctement participé à la Campagne pendant la période indiquée conformément aux conditions seront éligibles au tirage au sort pour gagner 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League. Si votre ticket de caisse ne remplit pas ces conditions, vous ne serez pas éligibles au tirage au sort.
- 7.7. Tout participant qui utilise plusieurs fois le même ticket de caisse se verra invalider toutes ses participations pendant toute la durée de l'opération.
- 7.8. Aucun frais n'est pris en charge pour tous les matchs UEFA Champions League. Les frais de déplacement restent à la charge des gagnants.
- 7.9. Les services et frais ci-dessous sont exclus :
  - Les repas
  - Les frais de transport



- Les frais d'hébergement
- Les dépenses personnelles et pourboires
- Les activités autres que celle citées

## 8. Autres

- 8.1. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League est personnelle et non transférable. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League n'est pas cessible (vente ou revente). Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ou compensation en tout ou partie, en espèces et est cumulable avec d'autres promotions ou avantages des partenaires.
- 8.2. Ce lot ne sera pas non plus remplacé en cas de perte ou vol. L'attribution du match pour lequel vous recevez vos tickets est définitif. Les informations relatives aux partenaires choisis sont inscrites dans l'e-mail reçu.
- 8.3. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League est non cumulable et sera valable une fois, pour une seule personne, dans la limite d'un lot par foyer.
- 8.4. En cas de refus ou de non-acceptation du lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League ou des conditions liées à cette Campagne, aucun autre ticket ne sera envoyé.
- 8.5. L'utilisation de ce lot donnant droit à un lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League fourni par P&G et ses partenaires se fait aux frais et aux risques du participant. P&G ne peut être tenu responsable sur la base des présentes conditions ou de la présente Campagne. P&G n'est pas responsable des dommages de toute nature découlant de la participation à cette Campagne et/ou l'utilisation 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.
- 8.6. La liste est non exhaustive. Cette liste est susceptible d'être modifiée par P&G et/ ou ses fournisseurs tout au long de l'opération sans que cela puisse donner droit à un quelconque dédommagement. P&G ne pourra être tenu responsable.
- 8.7. P&G et ses fournisseurs ne sauraient davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne pourraient parvenir à se connecter au site de l'opération ou à y participer du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. P&G et ses fournisseurs se réservent le droit d'arrêter ou de suspendre l'opération en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues aux présentes Termes et Conditions. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.
- 8.8. Toute demande additionnelle non comprise dans l'offre JEU BRAUN X UCL sera à la charge financière exclusive du bénéficiaire de l'offre. De même, pour toute activité non comprise dans cette offre ou toute activité supplémentaire, le consommateur doit payer le service au tarif en vigueur.
- 8.9. Le bénéficiaire de l'offre doit se conformer aux Termes et Conditions en vigueur chez les partenaires. Les établissements partenaires se réservent le droit de modifier leurs tarifs (dans la mesure où ils seraient applicables) et disponibilités promotionnelles au cours de l'opération.
- 8.10. Le choix des partenaires a fait l'objet de la plus grande attention pour la qualité des services rendus. Néanmoins, la responsabilité de P&G et de ses fournisseurs ne saurait être engagée une fois la réservation effectuée avec l'un des partenaires du fait d'erreurs, d'indisponibilités, d'omissions involontaires de partenaires pour une quelconque raison ou en cas d'incidents.
- 8.11. P&G et ses fournisseurs ne pourront, en aucune manière, être tenus responsables en quoi que ce soit ou mis en demeure d'accorder une quelconque compensation financière au bénéficiaire ou à tout porteur d'un ticket pour un match en cas de :
  - refus d'accepter ce ticket par un partenaire ;
  - incapacité du porteur du ticket d'utiliser ce dernier ;
  - d'erreur sur le contenu du ticket ou de la liste des partenaires participants.

## 9. Données personnelles

- 9.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 9.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de



garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne [https://www.pg.com/privacy/french/privacy\\_statement.shtml](https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml)

- 9.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de deux années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

## 10. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 10.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 10.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 10.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 10.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

## 11. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 11.1. Les participants reconnaissent participer à ce jeu à leurs propres risques.
- 11.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables :
- a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
  - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à ce jeu ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit;
  - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, dû à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par poste ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce jeu ;
  - d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
  - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
  - f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le jeu et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
- Cette clause 11.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

## 12. Internet

- 12.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 12.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
- 12.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site [enviedeplus.com/](http://enviedeplus.com/) ou à y jouer du fait de tout défaut



technique ou de tout problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.

- 12.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

### 13. Questions et remarques

- 13.1. Toute question ou remarque concernant la présente Campagne devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la Campagne au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/>
- 13.2. En cas de réclamation, il faudra préciser le numéro de l'opération concernée (29052).
- 13.3. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.
- 13.4. Pour tout problème avec les tickets avant le match, merci d'écrire à l'adresse ci-dessous :
- Par e-mail : [ucltickets@publicis.com](mailto:ucltickets@publicis.com)

### 14. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 14.1. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
- 14.2. Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de l'étude huissier de justice, SCP SYNERGIE HUISSIER 13, 28 rue Fauchier, 13002 MARSEILLE
- 14.3. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : <https://www.enviedeplus.com/braun-loterie>

### 15. Attribution De Compétence

- 15.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 15.2. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

### 16. Produits participants

- 16.1. Les produits suivants participent à cette Campagne :

| Segment | EAN           | Libellé                                          |
|---------|---------------|--------------------------------------------------|
| CCR     | 4987176176677 | BRAUN CCR2-LOTION COMBI AUTO-NETTOYANT NOUVEAU   |
| KP      | 4210201072164 | BRAUN CASSETTE 52B RASOIR SERIES 5               |
| CCR     | 4987176176691 | BRAUN CCR4-LOTION COMBI AUTO-NETTOYANT NOUVEAU   |
| CCR     | 7500435226356 | BRAUN CCR6-LOTION COMBI AUTO-NETTOYANT NOUVEAU   |
| CCR     | 7500435241595 | BRAUN CCR6+2-LOTION COMBI AUTO-NETTOYANT NOUVEAU |
| CCR     | 7500435240963 | BRAUN CCR8-LOTION COMBI AUTO-NETTOYANT NOUVEAU   |
| KP      | 4210201072614 | BRAUN 10B COMBI PACK SERIES 1 190                |
| KP      | 4210201163626 | BRAUN CASSETTE 21B RASOIR S3 (300/01/10) -       |
| KP      | 4210201115694 | BRAUN CASSETTE 32B SERIES 3 NOIR (3020,3040)     |
| KP      | 4210201072195 | BRAUN CASSETTE 52S RASOIR SERIES 5               |
| KP      | 4210201072942 | BRAUN CASSETTE 70S RASOIR SERIES 7/PULSONIC      |
| KP      | 4210201199281 | BRAUN CASSETTE SERIES 8 83M MAT                  |
| KP      | 4210201263067 | BRAUN Keypart Series 5 53B KP                    |
| KP      | 4210201262916 | BRAUN Keypart Series 7 73S KP                    |
| KP      | 4210201394792 | Braun Keypart Series 9 94M                       |





|              |               |                                                |
|--------------|---------------|------------------------------------------------|
| Mobile Shave | 4210201649793 | BRAUN BLISTER RASOIR MOBILE SHAVE M60B         |
| Series 1     | 4210201038832 | BRAUN BLISTER RASOIR SERIES 1 130S-1           |
| Series 3     | 4210201131694 | BRAUN BLISTER RASOIR SERIES 3 3045WD           |
| Series 3     | 4210201124481 | BRAUN BOITE RASOIR 3000 NOIR GRIS              |
| Series 3     | 4210201163343 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 300s - Red         |
| Series 3     | 4210201276326 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 300s - Volt Green  |
| Series 3     | 4210201112358 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 3020 NOIR          |
| Series 3     | 4210201112587 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 3030 -             |
| Series 3     | 4210201113010 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 3040WD -           |
| Series 3 S&S | 4210201276357 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 300BT - Black      |
| Series 3 S&S | 4210201276395 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 300BT - Volt Green |
| Series 3 S&S | 4210201163367 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 310 - Blue         |
| Series 3 S&S | 4210201276425 | BRAUN BOITE RASOIR SERIES 3 310BT - Blue       |
| Series 3 S&S | 4210201151562 | BRAUN RASOIR SERIES 3 SHAVE & STYLE 3010BT     |
| Series 5     | 4210201432197 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-B1000s                |
| Series 5     | 4210201432630 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-B1200s                |
| Series 5     | 4210201432715 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-B1500s                |
| Series 5     | 4210201432777 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-B1820s                |
| Series 5     | 4210201432593 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-M1000s                |
| Series 5     | 4210201432654 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-M1200s                |
| Series 5     | 4210201432845 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-M4500cs               |
| Series 5     | 4210201430865 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-R1000s                |
| Series 5     | 4210201429333 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-R1200s                |
| Series 5     | 4210201429234 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-W1000s                |
| Series 5     | 4210201432616 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-W1200s                |
| Series 5     | 4210201432692 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-W1500s                |
| Series 5     | 4210201429395 | BRAUN RASOIR SERIES 5 51-W1600s                |
| Series 6     | 4210201432906 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-B1000s                |
| Series 6     | 4210201432968 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-B1200s                |
| Series 6     | 4210201433026 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-B1500s                |
| Series 6     | 4210201433040 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-B4500cs               |
| Series 6     | 4210201433156 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-B7200cc               |
| Series 6     | 4210201432920 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-N1000s                |
| Series 6     | 4210201432982 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-N1200s                |
| Series 6     | 4210201433132 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-N7000cc               |
| Series 6     | 4210201433002 | BRAUN RASOIR SERIES 6 61-R1200s                |
| Series 7     | 4210201433781 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-B1200s                |
| Series 7     | 4210201433941 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-B7200cc               |
| Series 7     | 4210201433804 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-N1000s                |
| Series 7     | 4210201433828 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-N1200s                |
| Series 7     | 4210201433842 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-N7200cc               |
| Series 7     | 4210201433705 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-S1000s                |



|          |               |                                             |
|----------|---------------|---------------------------------------------|
| Series 7 | 4210201433729 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-S4200cs            |
| Series 7 | 4210201433637 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-S7200cc            |
| Series 7 | 4210201433927 | BRAUN RASOIR SERIES 7 71-S7500cc            |
| Series 8 | 7500435218009 | BRAUN RASOIR SERIES 8 8513s                 |
| Series 8 | 7500435218016 | BRAUN RASOIR SERIES 8 8517s                 |
| Series 8 | 7500435218184 | BRAUN RASOIR SERIES 8 8560cc                |
| Series 8 | 7500435218207 | BRAUN RASOIR SERIES 8 8567cc                |
| Series 9 | 7500435218023 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9510s                 |
| Series 9 | 7500435218030 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9515s                 |
| Series 9 | 7500435218047 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9517s                 |
| Series 9 | 7500435218061 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9525s                 |
| Series 9 | 7500435218078 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9527s                 |
| Series 9 | 7500435218092 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9557s                 |
| Series 9 | 7500435218214 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9560cc                |
| Series 9 | 7500435218221 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9565cc                |
| Series 9 | 7500435218238 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9567cc                |
| Series 9 | 7500435218276 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9575cc                |
| Series 9 | 7500435218283 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9577cc                |
| Series 9 | 7500435218245 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9590cc                |
| Series 9 | 7500435218252 | BRAUN RASOIR SERIES 9 9597cc                |
| BG       | 4210201416982 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG3340                 |
| BG       | 4210201417101 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG3350                 |
| BG       | 4210201417187 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5340                 |
| BG       | 4210201417248 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5350                 |
| BG       | 4210201448631 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5370                 |
| BG       | 4210201448617 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5360                 |
| BT       | 4210201447696 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3400                 |
| BT       | 4210201447733 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3410                 |
| BT       | 4210201447795 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3411                 |
| BT       | 4210201447917 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3421                 |
| BT       | 4210201447979 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3421                 |
| BT       | 4210201448037 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5420                 |
| BT       | 4210201448099 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5430                 |
| BT       | 4210201448174 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5440                 |
| BT       | 4210201448211 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5450                 |
| BT       | 4210201448273 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7420                 |
| BT       | 4210201448372 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7440                 |
| BT       | 8700216054409 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7441 SIOC            |
| BT       | 4210201448495 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT9420                 |
| BT       | 4210201448556 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT9440                 |
| EN       | 4210201574620 | BRAUN BLISTER TONDEUSE NEZ ET OREILLES EN10 |
| HC       | 4210201448679 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5310               |





|          |               |                                            |
|----------|---------------|--------------------------------------------|
| HC       | 4210201448716 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5330              |
| HC       | 4210201448754 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5350              |
| HC       | 4210201448792 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC7390              |
| HC       | 8700216054270 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC7390 SIOC         |
| MGK      | 4210201446651 | BRAUN MULTIGROOMER MGK3410                 |
| MGK      | 4210201446774 | BRAUN MULTIGROOMER MGK3420                 |
| MGK      | 8700216074445 | BRAUN MULTIGROOMER MGK3420 SIOC            |
| MGK      | 4210201446873 | BRAUN MULTIGROOMER MGK3440                 |
| MGK      | 4210201446910 | BRAUN MULTIGROOMER MGK3441                 |
| MGK      | 4210201446972 | BRAUN MULTIGROOMER MGK5410                 |
| MGK      | 4210201447016 | BRAUN MULTIGROOMER MGK5411                 |
| MGK      | 4210201447153 | BRAUN MULTIGROOMER MGK5440                 |
| MGK      | 4210201447191 | BRAUN MULTIGROOMER MGK5445                 |
| MGK      | 8700216054355 | BRAUN MULTIGROOMER MGK5445 SIOC            |
| MGK      | 4210201447238 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7410                 |
| MGK      | 4210201447313 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7421                 |
| MGK      | 4210201447375 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7450                 |
| MGK      | 4210201447436 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7460                 |
| MGK      | 4210201447511 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7470                 |
| MGK      | 4210201447597 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7491                 |
| MGK      | 4210201447610 | BRAUN MULTIGROOMER SK2400                  |
| MGK      | 4210201447658 | BRAUN MULTIGROOMER SK3400                  |
| MGK      | 4210201447290 | BRAUN MULTIGROOMER MGK7420                 |
| PT       | 4210201132370 | BRAUN BLISTER TONDEUSE DE PRECISION PT5010 |
| Series X | 4987176134103 | BRAUN SERIES X Lames XT20                  |
| MGK      | 7500435245111 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7585 SIOC    |
| MGK      | 7500435245043 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7580         |
| MGK      | 7500435245005 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7565 SIOC    |
| MGK      | 7500435245081 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7560         |
| MGK      | 7500435245067 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7545 SIOC    |
| MGK      | 7500435245036 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO7540         |
| MGK      | 7500435245012 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO5565 SIOC    |
| MGK      | 7500435245104 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO5560         |
| MGK      | 7500435245074 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO5545 SIOC    |
| MGK      | 7500435245029 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO5540         |
| MGK      | 7500435245128 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO5520         |
| MGK      | 7500435245050 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO3565 SIOC    |
| MGK      | 7500435245098 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO3560         |
| MGK      | 7500435245173 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO3545 SIOC    |
| MGK      | 7500435245180 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO3540         |
| MGK      | 7500435245197 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE AIO3500         |
| BT       | 7500435244824 | BRAUN TONDEUSE MULTI USAGE BT9565 SIOC     |



|    |               |                                    |
|----|---------------|------------------------------------|
| BT | 7500435244855 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT9560        |
| BT | 7500435244879 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT9545 SIOC   |
| BT | 7500435244848 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT9520        |
| BT | 7500435244886 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7545 SIOC   |
| BT | 7500435244831 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7540        |
| BT | 7500435244862 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7525 SIOC   |
| BT | 7500435244909 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT7520        |
| BT | 7500435244893 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5565 SIOC   |
| BT | 7500435244916 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5560        |
| BT | 7500435244947 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5525 SIOC   |
| BT | 7500435244992 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5520        |
| BT | 7500435244954 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT5500        |
| BT | 7500435244985 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3565 SIOC   |
| BT | 7500435244961 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3560        |
| BT | 7500435244923 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3525 SIOC   |
| BT | 7500435244978 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3520        |
| BT | 7500435244930 | BRAUN TONDEUSE BARBE BT3500        |
| XT | 8700216054546 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT5270 SIOC |
| XT | 7500435215121 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT5200      |
| XT | 7500435206341 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT5100      |
| XT | 7500435245371 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT3205      |
| XT | 7500435206334 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT3200      |
| XT | 7500435206327 | BRAUN TONDEUSE HYBRIDE XT3100      |
| BG | 7500435244800 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG7555 SIOC   |
| BG | 7500435244732 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG7550        |
| BG | 7500435244756 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5555 SIOC   |
| BG | 7500435244749 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5550        |
| BG | 7500435244787 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG5500        |
| BG | 7500435244794 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG3575 SIOC   |
| BG | 7500435244763 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG3530        |
| BG | 7500435244770 | BRAUN TONDEUSE CORPS BG3500        |
| HC | 4987176251022 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC7595 SIOC |
| HC | 4987176251060 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC7590      |
| HC | 4987176251053 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5550      |
| HC | 4987176251046 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5530      |
| HC | 4987176251039 | BRAUN TONDEUSE CHEVEUX HC5510      |